



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 13 OCTOBRE 2020.

Séance ouverte à 9 h

Ordre du jour :

- 01 – Suivi du budget 2020,
- 02 – Crise sanitaire,
- 03 – Visites de sites,
- 04 – Point Travaux/Immobilier,
- 05 – Examen des consignations portées sur les registres Santé et sécurité,
- 06 – Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression,
- 07 – Comptes rendus des exercices d'évacuation dans les CFP,
- 08 – Questions diverses.

01-Suivi du budget 2020 :

Au 30/09/2020, le suivi permettait de constater un dépassement de 838,72 €.

Si certains travaux avancent (climatisations à Cruveilhier et Montmailler par exemple), d'autres demandent des efforts budgétaires supplémentaires. (devis supérieurs aux montants prévus) (stores Montmailler, dépistage du radon à Rochechouart et Cruveilhier)

Par conséquent, se pose la question du déblocage de la réserve du CHS de 6% ainsi que la mobilisation, en tout ou partie, de la réserve du médecin de prévention.

Sur le premier point, selon la direction, la réponse est attendue prochainement. Wait and see....

Sur le second point, le médecin de prévention insiste, dans le contexte sanitaire actuel, sur la nécessité d'être suffisamment pourvu en masques et en gel hydroalcoolique ainsi qu'en plexiglas pour « colmater » l'accueil. (le stock de plexiglas est épuisé)

L'utilisation de la réserve portera donc en priorité sur ces points, ainsi que sur les bouchons d'oreille sur mesure pour les agents de service.

Par ailleurs, une proposition pour les personnes malentendantes appareillées a retenue l'attention de la direction et permettrait à ces personnes de suivre dans des conditions optimales une formation.

Cette dépense supplémentaire vient grever la réserve et serait sans solution alternative de financement...

En ce qui concerne le dépistage du radon sur le site Cruveilhier, et dans la mesure où il reste des fonds mobilisables dans le cadre de la réserve, il sera effectué d'ici la fin de l'année, dans le cas contraire, et en l'absence de fonds suffisants, il sera réalisé en 2021.

Il est rappelé la nécessaire communication de la tenue des formations. La direction affirme être vigilante sur le recensement.

Nous ne manquerons pas de l'être également.

Si l'absentéisme aux formations est sans doute lié à la crise sanitaire que nous traversons, tout un chacun se doit de convenir que prévenir au préalable de son absence est un minimum.

A noter que la formation « gestes qui sauvent », repoussée en 2021 sera financée sur d'autres crédits.(donc hors crédits CHSCT)

Ce premier point s'achève par le vote relatif au budget.

Vote : Pour à l'unanimité (Solidaires – FO – CFDT – CGT)

02-Crise sanitaire :

La question du stock de masques est évoquée.

Jusqu'à la fin de l'année, nous devrions pouvoir faire face.
Mais qu'en sera-t-il en début d'année 2021 ?

La remontée des besoins au niveau de la préfecture apparaît comme une impérieuse nécessité, et cela aussi bien pour les masques que pour le gel hydroalcoolique.

Il est rappelé qu'il est important de respecter les gestes barrières, d'aérer les locaux suffisamment, ou encore le port du masque obligatoire.

Si le risque 0 n'existe pas, nous pouvons, par nos gestes et pratiques au quotidien, lutter du mieux possible contre le virus.

Le canal « Oslo » doit être utilisé pour toutes demandes de spray désinfectant, lingettes, gel.
La problématique liée aux contenants est soulevée et concerne non seulement le gel mais également le spray.

Une attention particulière sur un ménage « renforcé » est préconisée.

Une vigilance accrue est demandée quant à l'utilisation du matériel partagé.(mopieur par exemple)

**Demande conjointe des OS relative à la mise à disposition de gel hydroalcoolique aux entrées.
Nous espérons être entendus.**

La CGT demande à ce que les membres du CHS soient informés du nombre de cas covid et de cas contact et note une défaillance en termes de communication.

La direction répond qu'elle fait le maximum, gère au mieux et qu'elle ne souhaite pas « mettre en ébullition ».

Le silence engendre la rumeur, mais peut être est il dans l'esprit de notre direction plus rassurant qu'anxiogène... chacun appréciera.

Le point relatif au dispositif temporaire télétravail est abordé succinctement.(1 à 3 jours, la problématique est liée à l'organisation des services et à l'accueil. La décision revenant, en dernier ressort, aux chefs de service)

03-Visites de sites :

La délégation a effectué une visite de poste à la trésorerie de Rochechouart, le 14 septembre 2020, et à la trésorerie Limoges Banlieue et amendes, le 5 octobre 2020.

Les visites se sont déroulées dans de bonnes conditions et les échanges fructueux ont permis d'évoquer les problèmes du quotidien.

Ces visites sur le terrain, plus que jamais nécessaires, permettent aux collègues de s'exprimer sur leurs conditions de travail. N'hésitez pas à contacter vos élu(e)s et à faire remonter vos problématiques.

04-Point travaux/Immobilier

Le serpent de mer est revenu, l'étanchéité de la toiture à Cruveilhier.

La bonne nouvelle : les travaux devraient débuter en décembre 2020/janvier 2021, pour une fin prévue en avril/mai 2021, enfin si tout ne tombe pas à l'eau...

Parce que le moins que l'on puisse dire c'est que ça fait longtemps que la goutte qui fait déborder le vase est tombée.

En ce qui concerne le projet de réaménagement du rez-de-chaussée à Cruveilhier, la DDFIP 87 a postulée dans le cadre du plan de relance pour un projet s'élevant à 10 millions d'euros.

La réhabilitation inclus le désamiantage et le but recherché est la haute performance énergétique.

Projets de remplacement de chaudières à Montmailler et de rafraîchissement des locaux à Liaison Rémunération.

A Saint Léonard, le projet avance, tout comme au niveau de la trésorerie des Hôpitaux.

A Bellac, des solutions sont envisagées.(nouveau bâtiment ?)

Pour résumer, on refait les peintures mais pas l'intérieur.

Failles apparentes et infiltrations d'eau à tous les étages.

05-Examen des consignations portées sur les registres Santé et sécurité

Registre CHS : dans la majorité des cas une réponse a été apportée aux différents problèmes.

Une attention est demandée sur l'utilisation du registre, certaines demandes ne relevant pas dudit registre.

(Vous pouvez consulter les réponses sur le cahier du CHS)

06 – Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression

1 Fiche de signalement d'agression...

Les incivilités se développent, aucune d'entre elles n'est banale (insultes et menaces): n'hésitez pas à en faire part à votre chef de service et à remplir une fiche de signalement, car il est anormal de subir ces assauts de la part des usagers dans l'exercice de nos fonctions.

Cette nécessaire remontée, via les fiches de signalement, a été rappelée lors des visites de sites effectuées par la délégation.

07 – Comptes rendus des exercices d'évacuation dans les CFP

Les exercices d'évacuation réalisés se sont dans l'ensemble bien passés. Quelques ajustements sont cependant encore nécessaires.(information des nouveaux arrivants, formations guide file/serre file notamment)

L'intérêt de ces exercices est avérée et permet de dégager des axes d'amélioration.

08 – Questions diverses

Un collègue s'interrogeait sur le nettoyage des masques qui, selon la note départementale du 31 août, relève de notre responsabilité.

Or, le code du travail stipule que « les équipements de protection individuelle et les vêtements de travail mentionnés à l'article R 4321-4 sont fournis gratuitement par l'employeur qui assure leur bon fonctionnement et leur maintien dans un état hygiénique satisfaisant par les entretiens, réparations et remplacements nécessaires. »

La direction répond que les équipements de protection individuelle mentionnés dans le code du travail englobent les masques FPP (filtering face piece) ou encore les visières.

Les masques fournis, assimilés à un dispositif non médical de protection, ne rentrent pas dans ce champ-là.

La présence d'un seul mopieur au SPFE est évoquée.

La réponse apportée par la direction est que cela n'est pas lié à la crise sanitaire que nous traversons.

Une réponse a été apportée quant au parking rue d'Alger.

Des travaux plus longs que prévu aboutiront à la sécurisation des lieux notamment par la pose d'un portail.

Le caissier de Montmailler ne dispose pas d'un badge lui permettant d'avoir accès au parking rue Pierre Leroux. Étant donné la nécessité de service qui pèse sur cet agent il serait bon d'y remédier.

La séance est levée à 12H35.

Vos élus CGT FiP 87.

BULLETIN D'ADHESION



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

SANS LA CGT

